Chaque année, le Conseil de la Vie Sociale rédige un rapport d'activité que le Président du CVS présente à l'instance compétente de l'organisme gestionnaire de l'établissement.

**Calendrier 2023 du CVS**

Le Conseil de la Vie Sociale s’est réuni *cinq* fois cette année :

* *Vendredi 13 janvier*
* *Vendredi 28 avril*
* *Vendredi 30 juin (CVS exceptionnel\*)*
* *Vendredi 22 septembre*
* *Vendredi 15 décembre*

*\*Le CVS du 30 juin a été organisé hors calendrier prévu en début d’année. Les membres ont sollicité cette réunion pour échanger sur l’évaluation HAS et rappeler d’une même voix le rôle attendu du CVS lors de cette évaluation.*

**Composition du CVS et présence des membres**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Prénom NOM** | **Représentation** | **Nommé ou élu depuis** | **Présent aux CVS du** |
| M. Prénom NOM | Représentant des personnes accompagnées | *2018* | *🞏 13 janvier*  *🗹 28 avril*  *🗹 30 juin*  *🞏 22 septembre*  *🗹 15 décembre* |
| Mme Prénom NOM | Représentant des familles ou proches aidants | *Novembre 2022* | *🗹 13 janvier*  *🗹 28 avril*  *🗹 30 juin*  *🞏 22 septembre*  *🗹 15 décembre* |
| M. Prénom NOM | Représentant des représentants légaux | *13 janvier 2023* | *🗹 13 janvier*  *🞏 28 avril*  *🞏 30 juin*  *🞏 22 septembre*  *🞏 15 décembre* |
| Mme Prénom NOM | Représentant de l'organisme gestionnaire | Date précise  Ou Mois Année  Ou Année |  |
| Dr Prénom NOM | Médecin coordonnateur | Date précise  Ou Mois Année  Ou Année |  |
| M. Prénom NOM | Représentant des professionnels | Date précise  Ou Mois Année  Ou Année |  |
| Mme Prénom NOM | Représentant de l'équipe médico-soignante | Date précise  Ou Mois Année  Ou Année |  |
| Mme Prénom NOM | Représentant de… | Date précise  Ou Mois Année  Ou Année |  |

Le **nombre des représentants** des personnes accompagnées, de leur famille et représentants légaux, a toujours été **supérieur à la moitié du nombre total** des membres du Conseil présents.

Les **taux de participation** par catégories de représentants aux CVS de 2023 sont les suivants (participation d’au moins un représentant) :

* Pour les représentants des personnes accompagnées : *100%*
* Pour les représentants des familles ou proches aidants : *80% (4 CVS sur 5)*
* Pour les représentants des représentants légaux : *20% (1 CVS sur 5)*
* Pour le représentant de l'organisme gestionnaire : *100%*
* Pour le médecin coordonnateur : *60% (3 CVS du 5)*
* Pour les représentants des professionnels : *100%*
* Pour les représentants de l'équipe médico-soignante : *100%*
* Pour….

**Membres invités**

Plusieurs personnes ont été invitées en 2023 à participer aux réunions du CVS à titre consultatif :

|  |  |
| --- | --- |
| **Date du CVS** | **Personnes conviées** |
| *13 janvier* | *M. Prénom NOM, représentant du conseil départemental* |
| *28 avril* | *Mme Prénom NOM, membre du CSE* |
| *30 juin* | *M. Prénom NOM, personne qualifiées nommée pour le département*  *M. Prénom NOM, représentant du défenseur des droits* |
| *22 septembre* | *M. Prénom NOM, représentant de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation* |
| *15 décembre* | *Mme Prénom NOM, représentante élue de la commune* |

**Questions émanant des représentants**

Chaque CVS prévoit au moins un temps de réponses aux questions récoltées par les représentants auprès des personnes représentées (personnes accompagnées, familles, représentants légaux).

*Les questions collectées tout au long de l’année visaient principalement :*

* *Les travaux de la salle de restauration,*
* *L’évaluation HAS,*
* *Les activités (notamment les sorties).*

*46 questions ont été soumises au CVS en 2023. La répartition des questions par thème est la suivante :*

**Sollicitation du CVS**

Durant cette année 2023 :

🞏 Le Conseil de la Vie Sociale a été associé à l'élaboration ou à la révision du projet d'établissement, en particulier son volet portant sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance (préciser selon quels dispositifs et/ou les dates de CVS correspondants)

🗹 La politique de bientraitance menée au sein de la structure a fait l’objet de discussion (CVS du JJ/MM)

🗹 Le CVS a été consulté sur le plan d'organisation des transports de l’accueil de jour (CVS du JJ/MM)

🗹 Le Conseil de la Vie Sociale a été entendu lors de l’évaluation externe de l’établissement qui s’est déroulée du JJ/MM au JJ/MM

🗹 Le CVS a été informé des résultats de cette évaluation et a été associé aux mesures correctrices à mettre en place (CVS du JJ/MM)

🗹 Le Conseil de la Vie Sociale a été sollicité lors de la révision du règlement de fonctionnement de l’établissement (CVS du JJ/MM)

🗹 Les résultats des enquêtes de satisfaction menées durant l’année ont été présentés au CVS, qui a été associé aux mesures correctrices à mettre en place (CVS du JJ/MM)

🗹 Le bilan des plaintes et réclamations, ainsi que les mesures correctives apportées ont été présentés au CVS et ont fait l’objet de discussion (CVS du JJ/MM)

🗹 Le bilan des évènements indésirables, ainsi que les mesures correctives apportées ont été présentés au CVS et ont fait l’objet de discussion (CVS du JJ/MM)

🗹 Le CVS a été informé des situations de crise rencontrées par l’établissement durant l’année (préciser), a participé activement à certaines décisions (préciser) et au retour d’expérience (CVS du JJ/MM)

**Bilan de l’activité du CVS**

**Les temps forts de l’année**

* *L’aménagement de la nouvelle salle de restauration*
* *L’évaluation HAS*
* *La panne totale des ascenseurs durant 6 jours consécutifs*

**Les apports du CVS**

* *Plusieurs propositions retenues pour l’aménagement de la nouvelle salle de restauration.*
* *L’organisation de plusieurs sorties estivales : les représentants des familles se sont beaucoup investis pour trouver des (handi)plages adaptées et pour constituer des groupes bénévoles d’accompagnateurs parmi les familles.*
* *Le retour d’expérience de la « crise ascenseurs » qui a permis la mise à jour du Plan de gestion de crise*

**Les axes forts**

* *Les résultats de l’évaluation HAS concernant l’organisation et la plus-value du CVS comme moyen d’expression et de participation des résidents et familles.*
* *Le suivi des réponses d’un CVS à l’autre et entre chaque réunion (mail de la direction et de l’encadrement auprès des représentants, voire de l’ensemble des familles et résidents lorsque cela se justifie).*

**Les axes de progrès**

* *La faible participation des représentants des représentants légaux.*
* *La place et les missions du CVS en temps de crise et ses liens avec la cellule de crise qui restent encore flous.*

**Les ambitions et projets 2024 pour le CVS**

* *Solliciter les quatre associations de tutelle ayant des protégés parmi les résidents et leur proposer de se répartir la participation aux CVS de 2024 (une seule date pour chaque représentant tuteur).*
* *Mettre à jour le Plan de Gestion de Crise en y intégrant clairement les membres du CVS comme membres invités de la cellule de crise.*
* *Participer à la révision du Projet d’Etablissement.*